



Communiqué de presse

Mardi 24 janvier 2023

La Maire de Paris condamne les actes de dégradation commis dans plusieurs églises parisiennes

Anne Hidalgo, Maire de Paris, dénonce avec la plus grande fermeté les actes de dégradations dans deux églises parisiennes. Depuis plusieurs jours, l'église Notre-Dame-de-Fatima (19^e) et l'église Saint-Martin-des-Champs (10^e) sont la cible de départs de feux volontaires.

La Maire de Paris apporte son soutien aux paroissiens, et se tient aux côtés du Diocèse de Paris.

Une enquête pour « dégradations volontaires au moyen d'un engin incendiaire en raison de la religion » a été ouverte. La Ville de Paris a décidé de se constituer partie civile et se tient à la disposition de la police afin que toute la lumière soit faite sur ces actes de vandalisme.

Contacts presse : Camille Pavlovic – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr